

LA SAFER DE L'ÎLE-DE-FRANCE et ARCHIPEL RECRUTENT

Un(e) Chargé(e) de mission junior

CDD de 6 mois pouvant évoluer vers un CDI

Poste à pouvoir à compter du 1^{er} octobre 2022

La Safer de l'Île-de-France participe au développement durable et équilibré de l'espace rural et périurbain dont elle est l'un des acteurs majeurs. Société anonyme dotée de missions de service public, elle est composée d'une trentaine de collaborateurs spécialisés dans des domaines complémentaires de l'aménagement du territoire : agronomie, urbanisme, géographie, animation de territoire.

Ses missions sont :

- de maintenir, développer et dynamiser l'agriculture et les espaces forestiers,
- d'accompagner le développement économique avec les collectivités locales,
- d'observer le marché foncier rural et de contribuer à la protection des paysages,
- de préserver l'environnement et les ressources naturelles dans les départements franciliens.

Depuis 2012, la Safer de l'Île-de-France a développé de nouvelles compétences et savoir-faire en matière de requalification de terrains dégradés ou en déshérence. Il s'agit de fonciers en friche, pollués, instables... actuellement sans affectation et qui pourraient retrouver - au terme d'un aménagement - une vocation naturelle et/ou agricole.

De plus, faisant suite à la loi pour la reconquête de la Biodiversité, de la nature et des paysages, d'août 2016 - donnant un cadre renforcé à la compensation environnementale - la Safer s'est associée avec le bureau d'études en ingénierie écologique Biotope, afin de créer un opérateur de compensation écologique spécialisé, appelé Archipel. Archipel accompagne les maîtres d'ouvrages dans la définition de leur stratégie en matière de compensation écologique et met en œuvre les projets opérationnels de compensation.

De par ses compétences de maîtrise d'ouvrage pour des aménagements d'ampleur à but agricole, naturel et forestier, et son opérateur de compensation Archipel, la Safer dispose donc de différents outils permettant d'appréhender le foncier délaissé.

Le service Prospective et Aménagement territorial, à travers son pôle Aménagement et Compensations écologiques, coordonne les interventions de maîtrise d'ouvrage et le développement d'Archipel.

CARACTERISTIQUES DU POSTE

Sous la direction du Directeur Prospective et Aménagement Territorial et de la cheffe de projet du Pôle Aménagement et Compensations écologiques, le/la chargé(e) de mission compensations écologiques prend en charge les missions opérationnelles liées à la compensation écologique et la renaturation.

Ses missions sont les suivantes :

Mener à bien les missions opérationnelles confiées à Archipel

Le/la chargé(e) de mission a la responsabilité de la bonne conduite des opérations d'Archipel pour la mise en œuvre de projets de compensations écologiques. Il/elle formalise les démarches commerciales, les devis d'intervention et suit leur bon déroulé, jusqu'à la facturation des prestations.

Il/elle prospecte les terrains adéquats, les négocie, s'assure de leur pertinence en lien avec Biotope et de leur validation par les services de l'Etat, le client, et les acteurs locaux.

Il/elle participe à l'élaboration des plans de gestion, mène des visites terrain et des réunions de concertation, et suit le portage foncier des terrains en lien avec le service Action foncière de la Safer et s'assure du respect des bonnes pratiques de gestion.

Il/elle prend en charge l'intégralité des missions de mise en œuvre de la compensation, de la compréhension de la commande, au suivi des bonnes pratiques de gestion.

Suivi des projets de restauration, gestion et suivis écologiques par la compensation

Il/elle pourra être amené(e) à suivre des travaux de restauration en cours et contrôler les opérations d'entretien à venir sur l'ensemble des sites de compensation sous la responsabilité d'Archipel. Il/elle assure le lien entre Biotope, les communes, les propriétaires concernés, les entreprises de génie écologique, services de l'Etat...

Pour ce faire, il/elle s'appuie sur des outils de suivis et établit des comptes-rendus de suivi.

Il/elle réceptionne et analyse les comptes-rendus de suivis écologiques, établit des synthèses et communique dessus (collectivités, propriétaires, réseaux sociaux).

Participer, animer et communiquer avec les différents réseaux liés à la compensation écologique

Le/la chargé(e) de mission participe également activement à tous réseaux, colloques, ateliers en lien avec la compensation écologique et sujets liés (Obligations Réelles Environnementales, Sites Naturels de Compensation, Zéro Artificialisation Nette, Biodiversité...). Il/elle pourra représenter Archipel lors de ces événements, développera le réseau de partenaires d'Archipel et de la Safer et pourra être amené à intervenir à l'oral lors de présentations dédiées.

Il/elle anime aussi les canaux de communication d'Archipel en postant régulièrement des informations, photos, articles, actualités pertinentes (Twitter, LinkedIn, site web).

Le/la chargé(e) de mission effectue également une veille active de l'actualité en cours concernant ces thématiques d'étude.

Intervenir en appui au montage de projets d'aménagement ou de renaturation/restauration sous maîtrise d'ouvrage Safer

Le/la chargé(e) de mission participe plus globalement à l'activité du Pôle Aménagement, en venant en appui ponctuellement sur les sujets de maîtrise d'ouvrage et de montage de projets réglementaires,

notamment dans le cadre de l'objectif de sobriété foncière et de l'objectif Zéro Artificialisation Nette (ZAN).

Il/elle procède également à des recherches de subventions (Région IDF, AESN...) et complétera les dossiers de demandes d'aide.

Le/la chargé(e) de mission participe à la vie de la Safer et du service Prospective (réunions, propositions d'améliorations...).

PROFIL

- Formation Ingénieur(e) ou équivalent dans le domaine de l'aménagement, du développement territorial et/ou agricole, de l'environnement.
- Très bonne connaissance du milieu rural, de ses acteurs et ses institutions (échelon local, régional, national, voire européen).
- Personne de terrain autonome, avec un goût pour les contacts, un sens du dialogue, une aptitude au travail en équipe et en réseau, une habilité à la gestion de projet.
- Capacité de mener des négociations, conduire des projets, prendre la parole en public et animer des réunions.
- Qualités rédactionnelles, de synthèse, une aisance rédactionnelle, bonne maîtrise informatique de Pack Office (Word, Excel, PowerPoint...) et d'un SIG (QGis).

CONDITIONS

- Parcours de formation adapté pour faciliter votre intégration et votre prise de poste
- Poste à pourvoir à compter du 1^{er} octobre 2022
- Poste basé à Paris (8^e arrondissement – Métro Madeleine) avec des déplacements hebdomadaires en Ile-de-France
- Déplacements à prévoir, permis B obligatoire et si possible véhiculé (remboursement des frais selon barème kilométrique)
- CDD de 6 mois avec période d'essai de 2 semaines (poste pouvant évoluer en CDI par la suite)
- Cadre au forfait jour
- Rémunération : 320 points (soit 2 278 € brut mensuel)
- Autres avantages : 13^e mois, contrat d'intéressement et abondement (20% ou 30%), 16 jours de repos par an, mutuelle d'entreprise prise en charge à 75%, tickets restaurant, PERCOLI, PEE, CET

POSTULER

Si vous aspirez à intégrer une entreprise et une équipe dynamiques, engagées dans la préservation des territoires agricoles, naturels et forestiers en Ile-de-France, n'hésitez pas à transmettre votre candidature (C.V. et lettre de motivation) pour nous rejoindre, à l'adresse suivante recrutement@safer-idf.com ou par courrier **Safer de l'Île-de-France - 19 rue d'Anjou - 75008 PARIS.**